



Déconjugalisation de l'AAH : FO dénonce le blocage du gouvernement !

Alors qu'une proposition de loi portant l'arrêt de la prise en compte des revenus du conjoint (la déconjugalisation) dans le calcul de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) avait recueilli l'accord en première lecture de l'Assemblée nationale et du Sénat, le gouvernement a fait le choix de bloquer le vote parlementaire pour l'empêcher d'aboutir.

Cette mesure est une demande réitérée du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et des associations. Elle est aussi soutenue par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH).

FO la soutient considérant qu'elle répond à un juste droit à la dignité et à l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Contact :

Anne BALTAZAR

Conseillère confédérale
chargée du Handicap

Secrétariat général

✉ [abaltazar](mailto:abaltazar@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:abaltazar@force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.85.59

Paris, le 18 juin 2021